Touche pas au grisbi !

« Augmenter les salaires, ça ferait du mal à l'entreprise. Mais ça ferait du mal aussi aux salariés, qui seraient soumis à plus de pression fiscale. »

La direction d'Axa France, 17 avril 2015, négociations sur l'intéressement

- Le 8 Avril dernier, avaient lieu les **N.A.O. (Négociations Annuelles Obligatoires)** dont le but est, en principe, de permettre aux organisations syndicales d'aborder avec la Direction, le délicat sujet du partage des richesses de l'entreprise. Le volet principal de ces négociations aurait en effet dû porter, tel que le prévoit la Loi, sur le niveau des salaires perçus par chacune et chacun, au sein d'Axa France.

Ces négociations obligatoires n'ont, en réalité, tout simplement pas eu lieu !

A moins que la Direction ne considère que la mascarade de dialogue à laquelle ont assisté vos représentants CGT puisse constituer des négociations dignes de ce nom. Les N.A.O. n'ont reposé que sur une seule et unique séance, dont l'issue était déjà fixée par avance : C'est l'Accord Salarial Triennal signé par certains syndicats en 2013 (pour rappel, +0,85% d'Augmentation Générale en 2015 pour les mieux lotis) qui s'appliquera jusqu'en 2016. Et ce, quels qu'aient été les bénéfices réalisés par le Groupe auquel appartient Axa France. Pour rappel, ceux-ci se sont élevés, pour l'exercice 2014, à quelques 5 milliards d'euros !

La CGT a dénoncé le mépris de la Direction concernant ces N.A.O, totalement détournées de leur raison d'être et de l'esprit de la Loi.

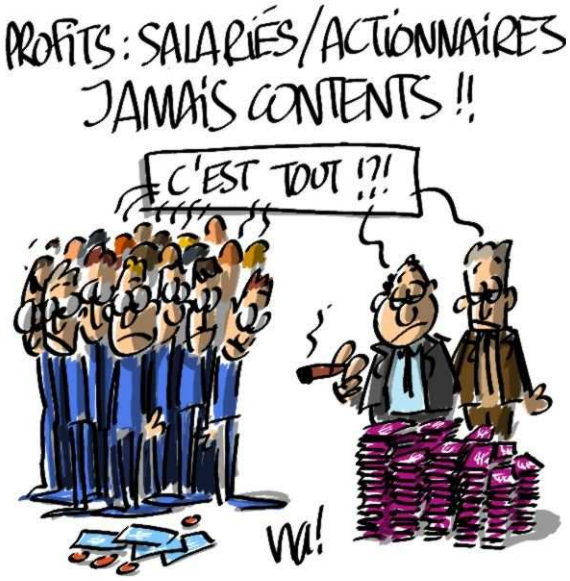

- La 1ère séance des négociations portant sur l'**Intéressement** était fixée, elle, au 17 avril dernier. Comme leur nom l'indique, ces négociations sont censées établir et/ou revoir les règles permettant « *d'intéresser* » les salariés d'Axa France aux résultats de leur entreprise.

L'Entreprise, pour sa part, n'a pas l'air de « *s'intéresser* » le moins du monde à une redistribution et à un partage juste des bénéfices, pourtant réalisés grâce au travail de chacune et chacun d'entre nous. C'est une vague promesse d'un « *léger mieux par rapport à 2014*» qui a été formulée du bout des lèvres par la direction, face à l'incompréhension de vos représentants CGT.

- Le 20 Avril, enfin, débutaient les négociations portant sur la **Participation**, au niveau du Groupe Axa. Il s'agira d'ailleurs de la seule et unique séance de négociations relative à ce sujet, la direction annonçant d'emblée qu'une proposition d'accord serait transmise aux organisations syndicales, à l'issue de cette séance.

En somme, que ce soit au niveau du Groupe ou de l'Entreprise Axa France, la légitime récompense de tous les efforts fournis par les salariés pour l'exercice passé ne deviendra pas une réalité ! En revanche, les 17% d'augmentation des dividendes pour les actionnaires sont bien réels, eux. Que ce soit au prix de restructurations, réorganisations et licenciements *(cf. page suivante)* occasionnant baisses d'effectifs et augmentation de la charge de travail qui importent manifestement peu…

Il apparaît désormais évident que seule une CGT encore plus forte permettra d'aborder ces négociations annuelles de façon à ce que les salariés tirent un bénéfice réel de leurs efforts et de casser la logique absurde du « *c'est mieux que rien* » cher à certains….

Portugal : Axa joue les « patrons voyous »

La CGT Axa dénonce avec fermeté la décision unilatérale de la Direction d'AXA Portugal de **licencier 67 salariés,** soit l'équivalent de 10% de l'effectif, se concrétisant par la fermeture de 17 agences sur le territoire portugais (au Portugal, les salariés des agences sont employés directement par Axa.).

Nous ne pouvons accepter qu'une multinationale comme AXA qui a encore engrangé plus de 5 milliards de bénéfices en 2014, décide au prétexte que l'activité d'AXA PORTUGAL est en deçà des objectifs fixés, de licencier des salariés.

Alors que le Portugal et les Portugais traversent une crise sans précédent depuis des mois et que bon nombre d'entre eux se voient obligés d'émigrer de nouveau vidant ainsi le pays de sa jeunesse contrainte de s'exiler, nous ne pouvons tolérer qu'un Groupe comme AXA participe à l'augmentation des chiffres du chômage au Portugal.

Nous condamnons les méthodes utilisées par les représentants de la Direction d'AXA au Portugal qui n'ont pas respecté tant les instances représentatives des salariés au niveau local que les instances du Groupe AXA au niveau européen (dans le cadre du Comité Européen de Groupe) qui n'ont été ni informées ni consultées de cette décision et par là-même ont bafoué le code du travail portugais.

Nous dénonçons la manière « sauvage » digne de « patrons voyous » dont les salariés ont été traités en découvrant au matin du 6 avril que l'agence où ils travaillaient était fermée et que certains salariés tant des agences que des services allaient recevoir individuellement un courrier de la Direction d'AXA les informant qu'ils seraient licenciés.

Nous réprouvons la méthode utilisée par la Direction qui fait du chantage sur les salariés pour qu'ils acceptent de signer un renoncement à tout recours juridique en contre-partie du maintien de six mois de plus de la complémentaire santé.

Au vu de tous ces éléments, et face à la gravité de la situation pour nos 67 collègues, les élus CGT du Comité Européen de Groupe demandent expressément à être reçus par la Direction, dans les plus brefs délais.